



Territoires

« À la fin du quinquennat, les impôts en France auront baissé de 50 milliards d'euros. »,
Olivier Dussopt, ministre délégué aux Comptes Publics

Redynamiser l'industrie française

- ❖ Préparer l'industrialisation et la montée en capacité de production de vaccins contre la Covid-19 est un travail qui a été anticipé et préparé dès le printemps 2020 : **au moins 250 millions de doses de vaccins sortiront des sites de production français en 2021.** Au total, ce sont 460 M€ qui seront mobilisés d'ici la fin de l'année 2021 afin de **soutenir nos industries de Santé mobilisées dans la lutte contre la COVID-19.**

Production d'excipients de vaccins COVID :

Projet Médicaments Essentiels (porté par la filiale Valdepharm)

Production de génériques injectables (méthylprednisolone, dexaméthasone)

Budget : 12,7 M€

Décidé le 19/11/2020

FAREVA

Projet d'investissement : ajout d'une nouvelle capacité de production (remplissage de 18 à 20 millions d'unité par an et emballage secondaire) pour la fabrication de médicaments essentiels injectables (génériques à faible marge) dans la prise en charge de la COVID + fabrication du vaccin ARNm COVID (CureVac)

Réalisation prévisionnelle du projet : 2^e trimestre 2022



Filiale Valdepharm - Site de Val de Reuil (27)

Projet Médicaments essentiels

Remplissage + conditionnement secondaire de génériques injectables + production éluent vaccin COVID (CureVac)

Le groupe familial Fareva est l'un des 5 leaders mondiaux de la sous-traitance pharmaceutique toutes technologies confondues, disposant d'un savoir-faire reconnu dans la fabrication de médicaments stériles et injectables. Avec 12 sites pharmaceutiques situés en France, Fareva a su se positionner comme un acteur incontournable auprès des laboratoires pharmaceutiques, de la start-up à la multinationale, afin de fabriquer leurs médicaments, et, de plus en plus souvent, de les accompagner dans leurs développements cliniques. C'est dans ce contexte que Fareva a été choisi comme le fournisseur principal du candidat vaccin à ARN messager de la société allemande CureVac.



Bernard Fraisse
Président fondateur

"Je souhaite remercier le Gouvernement pour son accompagnement dans les projets d'investissements permettant d'accélérer le développement et l'industrialisation dans des temps records de produits contribuant à l'innovation thérapeutique, en particulier dans la lutte contre la COVID19. Il est à noter que cet effort exceptionnel permet de contribuer à réindustrialiser la France avec des technologies de pointe."

Des solutions pour accompagner la jeunesse

- ❖ « **Volontariat Territorial en Administration** » Grâce à cette mesure les collectivités territoriales peuvent recruter un jeune diplômé pour renforcer leurs capacités en ingénierie sur des projets concrets (suivi de politiques publiques, veille...). **La subvention de l'État pour l'embauche d'un jeune s'élève à 15 000€ par jeune.** [Pour en savoir plus](#)
- ❖ **Lancement du programme d'apprentissage en collaboration avec la Fédération française de rugby.**
En amont de la **Coupe du monde de rugby 2023** qui aura lieu en France, le gouvernement lance le **programme Campus 2023** : 1 500 apprentis vont être suivis pendant trois ans par le Comité d'organisation de la coupe du monde, qui va offrir à ces **jeunes, âgés de 18 à 30 ans**, une **expérience professionnelle** en partenariat avec le ministère du Travail et la Fédération française de rugby. [Pour en savoir plus](#)



Des aides exceptionnelles pour soutenir les acteurs de l'économie

- ❖ **Renouvellement du fonds de soutien pour les organisations de colonies de vacances.** La pandémie a privé de vacances des dizaines de milliers d'enfants. Afin de soutenir les **structures qui organisent les colonies de vacances et les classes de découvertes**, le gouvernement lance un **fonds de secours de 15 millions d'euros**. Les structures éligibles au Fonds d'urgence pour les colonies de vacances et classes de découvertes en 2020 peuvent à nouveau solliciter le Fonds en 2021. Les structures sont invitées à **formuler leur demande sur le site du FONJEP : fonjep.org** jusqu'au 16 avril 2021. [Pour en savoir plus](#)
- ❖ Le gouvernement a mis en place une **aide exceptionnelle pour les stocks invendus** en faveur des **commerçants de l'habillement, de chaussures, du sport et de la maroquinerie**. En moyenne, elle s'élève à 6 000 euros par commerçant. [Pour en savoir plus](#)



- ❖ Une nouvelle aide sectorielle sera accordée aux centres équestres et aux poneys clubs recevant du public. [L'aide est accessible via ce lien](#)



- ❖ **Lancement de la plateforme Aides-Territoire** conçue pour faciliter la recherche d'aides financières ou d'aides en ingénierie auxquelles les collectivités territoriales (communes, intercommunalité, département, région) sont éligibles. La plateforme Aides-Territoires est un outil numérique proposant une vision globale et simplifiée des aides possibles.

Elle référence plus de 600 aides européennes, nationales et locales, dans tous les domaines de l'action publique, proposées par une centaine d'institutions (ministères, agences, régions, départements, ADEME, Banque des territoires...). [Pour en savoir plus](#)

Vie citoyenne et engagement

- ❖ A l'instar des quelques **330 000 bénévoles** qui agissent pour rendre notre **société plus solidaire** vous pouvez vous aussi vous **engager** pour une cause qui vous tient à cœur. Rejoignez la Réserve Civique et trouvez une mission de bénévolat auprès d'une organisation publique ou associative, sur notre territoire, ou à l'international. Grâce à cette plateforme, vous pourrez trouver la mission de bénévolat qui correspond à vos centres d'intérêt, adaptée à votre profil et votre disponibilité (en présentiel ou à distance).



- ❖ À la suite de l'engagement pris par Emmanuel Macron, le Gouvernement lance une **plateforme de consultation citoyenne sur les discriminations**.
 - Cette consultation est anonyme et elle débute le 8 avril officiellement. Elle durera 2 mois (clôture le 31 mai 2021).
 - À travers cette consultation, l'objectif est de donner la parole aux Français et d'obtenir des propositions concrètes et des bonnes pratiques sur toutes les situations de discriminations subies par nos concitoyens. [Rendez-vous sur le site](#)

- ❖ **Ouvertes à tous les particuliers**, **MaPrimeRénov'** permet de financer les dépenses engagées pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique de votre logement. [Pour en savoir plus](#)

- ❖ Dans le cadre de France Relance, le gouvernement lance le plan « **Renouvellement forestier** ». Cette mesure vise à soutenir les **propriétaires forestiers** qui souhaitent contribuer à l'atténuation du changement climatique et qui veulent **investir pour adapter leurs forêts au réchauffement climatique**. Ces investissements permettront d'**améliorer la qualité des peuplements à faible valeur économique ou environnementale**. Au total, **150 millions d'euros** seront dédiés aux interventions suivantes :
 - l'amélioration des peuplements pauvres (taillis, mélanges taillis-futaies, accrus forestiers de faible valeur économique),
 - la reconstitution des peuplements scolytés,
 - l'adaptation des peuplements vulnérables au changement climatique.[Pour en savoir plus](#)

- ❖ « **Énergie Combustibles Solides de Récupération** » : cet appel à projets concerne toutes les **entreprises intéressées par la production d'énergie à partir de combustibles solides de récupération**. L'objectif est de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et aux émissions de gaz à effet de serre. [Pour en savoir plus](#)

Aides aux plus précaires

- ❖ Les aides à domicile qui interviennent chez les personnes âgées et handicapées bénéficieront, le 1er octobre, d'une **augmentation salariale historique de 13 à 15%**. Le gouvernement a réaffirmé qu'il est essentiel de **revaloriser ces professionnels mobilisés en première ligne** auprès des personnes en perte d'autonomie dans la lutte contre la Covid-19, et qui **permettront demain aux Français de vieillir plus longtemps chez eux**.

Situation sanitaire

❖ Vaccination : le cap des 100 000 injections dans l'Eure franchi cette semaine !

Et 3.300 pendant le seul week-end de Pâques grâce à la mobilisation de l'Agence Régionale de Santé Normandie, des professionnels de santé, des élus et des sapeurs-pompiers mobilisés. **Pour ceux qui ne parviennent pas à se faire vacciner**, la plateforme "**Vite ma dose**" aide les Français éligibles à trouver un rendez-vous près de chez eux. [Cliquez sur ce lien](#)

L'autre site, "**covidliste**", s'adresse à tout le monde, éligible ou non à la vaccination, si tant est qu'on soit désireux de recevoir une injection. Il vise à **éviter de gaspiller des doses** en mettant en relation des centres qui disposent de doses en trop (parce qu'un rendez-vous a été annulé par exemple) et des personnes qui pourront se déplacer au pied levé pour recevoir une injection.

[Pour en savoir plus et s'inscrire](#)

Vaccins Covid – Mes questions

Si j'ai une santé fragile (par exemple diabète, cancer, maladie rare) : est-ce que je peux me faire vacciner ?

Oui

Si j'ai une santé fragile : je dois me faire vacciner car je peux facilement développer une forme grave et mortelle de la Covid-19. Le vaccin m'aidera à combattre le virus.

Si j'ai déjà eu la Covid-19 : est-ce que je dois me faire vacciner ?

Oui

Même si j'ai déjà eu la Covid-19 : je dois me faire vacciner. Je peux le faire entre 3 et 6 mois après avoir été malade, avec 1 seule dose de vaccin (au lieu de 2 doses).

Si je suis vacciné : est-ce que je peux revenir à la vie d'avant et ne plus porter de masque ?

Non

Même si je suis vacciné : je dois continuer à porter un masque et à respecter les gestes barrières jusqu'à ce que toute la population soit vaccinée.

Si je suis vacciné : est-ce que je peux voyager plus facilement ?

Non

Même si je suis vacciné : je dois faire un test PCR 72h avant de voyager, jusqu'à ce que toute la population soit vaccinée. Ce test est gratuit et n'est pas douloureux. Je dois toujours vérifier les règles de chaque pays avant de voyager.

Vaccins Covid – Informations utiles

25 mars 2021

Se vacciner : c'est se protéger

Grâce aux vaccins, votre corps apprend à reconnaître la Covid et à se défendre.

Les vaccins Covid sont très efficaces pour **se protéger des formes graves** de la Covid-19.

Les vaccins Covid sont gratuits pour tous.

Où se faire vacciner ?

Vous pouvez vous faire vacciner :

- Dans un **centre de vaccination**
0 800 009 110 www.santé.fr
- Chez votre **médecin**, votre **pharmacie** ou sur votre **lieu de soin**
- Au sein de votre **établissement** si vous êtes dans un centre médicalisé

Des questions ?
Demandez à un professionnel de santé, un travailleur social, votre mairie
OU SUR [VACCINATION INFO SERVICE FR](https://www.vaccination-info-service.fr)

Pour se faire vacciner :
0 800 009 110
(appel gratuit)
OU SUR [Santé.fr](https://www.santé.fr)

Contact

Permanence parlementaire

29 Place de la République, 27400 Louviers

Tél. 02 32 59 56 11

Portable : 06 78 09 47 60

bruno.questel@assemblee-nationale.fr

Mes collaborateurs

Irving Verneuil, Joris Bénier, Guylène Freval et Clémentine Gilard

irving.verneuil@clb-an.fr ; joris.benier@clb-an.fr ; guylene.freval@clb-an.fr ; clementine.gilard.bq@clb-an.fr

